



Signature de la 2^{ème} charte environnementale du Groupe Monte-Carlo SBM

Communiqué de presse
16 décembre 2013

Monsieur Jean-Luc Biamonti, Président-Délégué, vient de signer la 2^{ème} Charte Environnementale du Groupe Monte-Carlo SBM, pour la période 2013-2016.

La Société des Bains de Mer a mis en place sa première Charte Environnementale en juin 2007, pour 5 ans, avec un engagement fort et depuis permanent, de son Conseil d'Administration et de sa Direction Générale.

Depuis 7 ans de nombreuses économies ont été réalisées :

En eau, l'équivalent de plus de 1 167 000 m³. Soit un cumul équivalent à deux années de consommations évitées.

En kWh de frigories, calories et électricité, -34%, -28% et -7%, qui ont permis aussi d'atténuer fortement les hausses réelles du couts de l'énergie. Plus de 6 millions de kWh de Gaz en cumul évité, soit près de 2 ans de consommations...

En papier, de 9 500 000 feuilles A4 à 7 100 000 feuilles/an, ou de 47 T/an à 35 T/an **(-25%)** malgré un accroissement d'activité.

Le recours au papier recyclé a permis d'éviter la consommation de **813** Tonnes de bois, ou l'équivalent d'environ 4 615 arbres qu'il n'a pas fallu prélever en amont !

En collectes de déchets, c'est l'équivalent de 301 tonnes de papier, 2 172 tonnes de verre, 4,3 tonnes de piles, plus de 48 m³ de déchets électroniques (DEEE).

Aujourd'hui, la Société des Bains de Mer entre dans une phase importante, en lançant sa seconde Charte environnementale, d'une durée de 3 ans, avec comme trame de fond et en feuille de route essentielle :

- **L'entrée progressive en RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)**, annoncée lors de la dernière Assemblée Générale des Actionnaires
- **le déploiement des chartes environnementales de ses principaux établissements** selon leurs propres spécificités ; Le Monte-Carlo Beach disposant déjà de sa propre Charte, puis le Monte-Carlo Bay Hôtel & Resort, l'Hôtel Hermitage et le Casino à très court terme.

La Charte Corporate concerne 9 domaines :

- 🌱 Management environnemental & certifications (Démarche R.S.E., Charte spécifique par établissement, Certification Green Globe, Référentiel BREEAM sur les nouveaux chantiers de construction, norme Iso 14001 étudiée aux Thermes Marins, label Imprim'vert de l'Imprimerie intégrée),
- 🌱 Information, sensibilisation & implication des parties prenantes (sensibilisation des métiers internes aux actions du développement durable, communication « Be Green » destinée à la clientèle, charte éthique fournisseurs),

- Maitrise de l'énergie (sobriété et efficacité énergétique, optimisation des consommations, énergies renouvelables),
- Maitrise de la consommation d'eau (suivi compteurs et réseaux, utilisation raisonnée, matériel et techniques économes en eaux),
- Air, Atmosphère, Transports (véhicules propres, bilans carbone, réductions des émissions atmosphériques),
- Biodiversité (démarche zéro phyto, maintien zéro thon rouge, soutien de la production de miel local),
- Achats responsables (produits éco-labélisés, bio et locaux, commerce équitable, bois labélisé FSC ou PEFC),
- Collectes et tri sélectif (recycler et réduire à la source le papier, le verre, les piles, les équipements électriques et électroniques, les ampoules, les emballages, les huiles et les graisses),
- Rénovation et constructions durables (recours à la certification BREEAM sur tous les chantiers pour une empreinte environnementale minimale).

L'ensemble de ces domaines se déclinant ensuite en 39 actions particulières détaillées sur le site corporate.

Dimitri de Andolenko, directeur des Achats de la Société des Bains de Mer est Responsable du groupe de travail Environnement & Développement durable.

Téléchargez les photos en cliquant directement sur l'image



Monsieur Jean-Luc Biamonti, Président-Délégué du Groupe Monte-Carlo SBM, lors de la signature de la 2^{ème} Charte Environnementale pour la période 2013-2016.

CONTACT PRESSE MONTE-CARLO SBM :

Guillaume Jahan de Lestang

+377 98 06 64 12

g.jahandelestang@sbm.mc